

Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles 2008

ALLEMAND

	Nombre de candidats présents	Moyenne
CRPE Externe Public – Allemand obligatoire	20	12,85
CRPE 3 ^e concours public – Allemand obligatoire	1	20
CRPE Externe Public – Allemand facultatif	14	11,50
CRPE Externe Privé – Allemand facultatif	3	11,33
Total général	38	12,42

Notes entre 14 et 20 (niveau B2) : 16 (42,10%)

Notes entre 10 et 13 (niveau B1) : 11 (28,95%)

Notes entre 5 et 10 : 11

Notes au-dessous de 5 : 0

Absents : 6

Rappelons que les candidats qui obtiennent plus de 14 ont le niveau B2 du Cadre Européen de Référence et sont donc habilités à enseigner l'allemand dans le primaire à la sortie de l'IUFM ; les candidats qui ont entre 10 et 13 ont le niveau B1, et doivent recevoir une formation linguistique complémentaire à l'IUFM pour être habilités. Ceux qui ont moins de 10 ne peuvent pas être habilités à enseigner l'allemand à la sortie de l'IUFM, à moins qu'ils ne suivent entre-temps une formation linguistique ad hoc en Allemagne ou en Autriche par le biais du Goethe-Institut par exemple.

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve de langue vivante fait partie des épreuves d'admission. Epreuve orale du groupe d'épreuves d'admission, elle consiste en un entretien à partir d'un document écrit d'une vingtaine de lignes dactylographiées et se compose de trois parties :

- une **présentation** par le candidat du document proposé,
- la **lecture** à haute voix de quelques lignes de ce document,
- un **entretien** pendant lequel les membres du jury demandent au candidat de préciser certains points de son exposé ou d'élargir sa réflexion en prolongement du contenu de son exposé (évaluation de l'expression orale en interaction).

Pour plus de renseignements, nous renvoyons les candidats aux textes officiels y faisant référence : <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/epreuve/lve.htm>

2. Attentes du jury

La première partie de l'épreuve a pour objectif d'évaluer la compréhension de l'écrit et la qualité de l'expression orale en continu. Le candidat, qui aura au préalable préparé son intervention pendant trente minutes, devra être en mesure de présenter le document dans une langue de niveau B2, soit celle d'un bon élève de Terminale. (cf. Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues téléchargeable à l'adresse suivante : <http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf>).

Par son **exposé**, le candidat devra montrer qu'il « peut méthodiquement développer une présentation (...) soulignant les points importants et les détails pertinents » (CECRL page 49).

On attend de lui/d'elle des qualités d'analyse et de synthèse : il sera bon qu'il puisse « développer une argumentation claire(...), enchaîner les arguments avec logique (...) et expliquer un point de vue (...) en donnant les avantages et inconvénients d'options diverses. »

Lors de la **lecture**, il est demandé au candidat de mettre en évidence sa capacité à respecter la prononciation et à placer les accents de mot et de phrase. Il doit également montrer au jury qu'il comprend le texte par la façon dont il lit.

Au cours de **l'entretien** qui s'ensuit (expression orale interactive), le jury évalue l'aptitude des candidats à « prendre en charge une série de questions, après l'exposé, avec un degré d'aisance et de spontanéité qui ne cause pas de tension à l'auditoire ou à lui-même » (CECRL page 50). Le candidat doit être capable de « développer un point de vue sur un sujet d'actualité (...) de présenter et de défendre ses opinions » (CECRL page 27).

La lecture préalable des programmes des langues étrangères et régionales à l'école primaire (BO hors-série n°4 du 29 août 2002), des documents d'accompagnements (Allemand cycle III, SCEREN/CNDP, collection école), ainsi que des textes sur la mise en oeuvre du socle commun des connaissances et compétences (BO hors série n°5 du 12 avril 2007) est nécessaire aux candidats pour avoir une idée claire des connaissances à maîtriser, sans oublier le CECRL qui décrit notamment le niveau attendu à la fin du CM2 (niveau A1).

A cet égard, les candidats ne peuvent pas ignorer que la civilisation fait partie intégrante de l'enseignement des langues vivantes : « la découverte de faits culturels en classe se fait à l'occasion d'activités organisées autour de thématiques liées à l'environnement d'élèves de cet âge » (BO). Le jury attend donc des connaissances précises sur la vie scolaire en Allemagne (le système scolaire, l'emploi du temps, les rythmes scolaires, les disciplines de l'école...), la vie quotidienne (habitudes alimentaires, les rythmes de l'année : fêtes, anniversaires...). La référence aux fêtes calendaires (*Martinstag, Nikolaustag, Advent, Weihnachten, Karneval/Fasching, Ostern*) et aux traditions qui s'y rapportent devrait traduire une bonne connaissance par le candidat de la culture des pays de langue allemande.

Les textes proposés cette année abordaient différents aspects de l'enseignement (mixité sociale, rôle de l'école, enseignement spécialisé, TICE, place de l'expression artistique à l'école primaire...) et permettaient d'ouvrir la réflexion sur la future pratique du candidat : organisation de sa classe pour favoriser la communication et la motivation, activités en classe (apprentissage des langues par le biais des activités artistiques...), contenu en liaison avec le niveau A1 du CECRL, volume horaire hebdomadaire en LV(2 séances de 45 minutes), relation avec les parents, rôle du professeur, aides aux élèves, liens avec d'autres disciplines (musique, EPS, anglais...)...

Même si le candidat n'avait pas déjà une représentation approfondie de son rôle d'enseignant, il pouvait cependant évoquer quelques points qui lui semblaient essentiels ou tout au moins donner son opinion sur les thèmes abordés dans les textes. Certains candidats se positionnaient d'ailleurs déjà dans ce sens dès la conclusion de leur exposé.

3. Bilan d'ensemble

Le jury a noté lors des entretiens une grande hétérogénéité des candidats, qui peut s'expliquer en partie par la diversité des parcours scolaires et universitaires. Cependant, tous les membres du jury se sont réjouis de la qualité de quelques prestations, bien qu'émanant de non-spécialistes, preuve qu'il est possible, fort d'une préparation sérieuse en amont, de réussir ce type d'épreuve.

La première partie de l'épreuve (compréhension de l'écrit, expression orale en continu) fut, dans l'ensemble, bien appréhendée par les candidats, entraînés depuis le lycée à cette pratique.

Le jury a apprécié l'aisance à l'oral chez une assez large fourchette de candidats : certains font preuve de qualités d'analyse et de synthèse qui s'articulent autour d'enchaînements bien choisis (aspect discursif de la langue).

Quelques candidats toutefois ont une lecture trop parcellaire du texte : à s'attarder sur un paragraphe en particulier, ils en négligent d'autres, souvent riches en informations. Il arrive également que certains, par méconnaissance du vocabulaire d'actualité, passent à côté du thème dominant du texte. Il suffit pourtant souvent de décomposer le mot pour en appréhender le sens (ex. : *Leistungsdruck*).

Les candidats qui ont réussi **la deuxième partie de l'épreuve (lecture d'un extrait)** sont ceux qui ont su mettre à profit leurs compétences linguistiques : reconnaissance des composants de la phrase, phonologie maîtrisée, placement cohérent de l'accent de mot et de phrase, tout cela dans le but de proposer une lecture « porteuse de sens ». Rappelons qu'une langue doit sa spécificité et son originalité en grande partie à son système phonologique et que des enfants en situation d'apprentissage vont reproduire les sons qu'ils entendent. Il est donc **indispensable** que les futurs professeurs des écoles présentent à leurs élèves une langue qui, sur le plan phonologique, soit la plus authentique possible.

La dernière partie de l'épreuve est, à tort, redoutée par certains candidats. Pour **la partie d'entretien non préparée**, les candidats doivent savoir que le jury sait être relativement indulgent à l'égard des erreurs de type grammatical (erreur de genre, de déclinaison) puisqu'on attend du candidat qu'il réagisse à des questions ou remarques, dans un contexte de communication réelle : affiner son opinion, préciser une remarque faite dans l'exposé, prolonger une réflexion débutée durant l'exposé, argumenter ou convaincre. Cependant, le message doit rester **intelligible** : les erreurs ne doivent pas nuire à la compréhension et l'ordre des mots dans la phrase doit être respecté.

Ce tableau globalement positif des entretiens ne doit pas faire oublier que certains membres du jury ont regretté des connaissances civilisationnelles parfois trop restreintes, voire inexistantes : nous rappelons que la composante culturelle fait partie à juste titre des programmes d'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire et que de futurs professeurs des écoles amenés à faire pratiquer une langue vivante à leurs élèves se doivent d'être au courant des « faits culturels majeurs ». Les priorités de l'enseignement d'une langue (compréhension de l'oral et expression orale) sont connues mais rares sont les candidats qui mentionnent l'importance de la communication entre élèves (travail en tandems ou en groupes). Les fêtes allemandes mentionnées le plus souvent sont *Weihnachten*, *Karneval* et *Ostern*, mais trop peu de candidats encore en évoquent le déroulement et il est rare qu'ils envisagent les liens concrets possibles avec la classe.

4. Erreurs à éviter

Il n'est pas question, bien entendu, de dresser ici un inventaire exhaustif des erreurs commises par les candidats, mais bien plus de cerner quelques erreurs récurrentes qui pourront aider les futurs candidats à préparer leur épreuve.

Ces erreurs sont de plusieurs types :

- des confusions entre l'anglais et l'allemand (*important* au lieu de *wichtig* ; *Art* au lieu de *Kunst* ; *schauen* (to show) au lieu de *zeigen*...)
- une utilisation abusive d'un vocabulaire francisé à outrance : on ne peut pas transformer en -ieren tous les verbes français pour en faire des verbes allemands (*scolarisieren*, *komposieren* ; de même *adaptieren*, terme spécifique dans le domaine scientifique)
- certaines erreurs lexicales inacceptables, tels que les noms de pays (*Australien* et non *Australia* ; *Italien* et non *Italia*...)
- une phonologie défaillante très préjudiciable : attention au [h], [x], [ç] de même attention à la prononciation des noms propres (Frau Schlotter [o] ne doit pas devenir Schloter [o:])

De plus, il est à déplorer que certains candidats ignorent

- certains faits culturels (le nombre d'années passées à la *Grundschule*, l'orientation possible entre le *Gymnasium*, la *Realschule* et la *Hauptschule*, la signification de la *Sonderschule*...).
- un vocabulaire spécifique (une *weiterführende Schule* est une école d'enseignement secondaire)
- comment se passe un cours de langue à l'école primaire. On ne peut pas se contenter de dire « on chante, on joue ».

Par ailleurs, si un candidat évoque des faits civilisationnels, il doit être précis, ne pas se contenter de parler des « gâteaux de Noël », mais donner leur nom : *Plätzchen*, *Stollen*... De même, le candidat doit avoir quelques connaissances dans le domaine de la musique actuelle (*Tokio-Hotel*, *Doppel-U*, *Rammstein*, *Wir sind Helden*...).

Rappelons que le jury n'exige pas de connaissances encyclopédiques, mais les informations de base.

5. Quelques sources

- Nous incitons les candidats à se tenir au courant de l'actualité des pays de langue allemande en lisant la presse, en regardant ARTE (*Karambolage*) ou en consultant les sites en ligne des journaux allemands (Spiegel.de, taz, faz etc...), ce qui constitue un bon moyen de développer la compréhension de l'écrit.
- Les capacités de compréhension d'oral et de perception peuvent être entretenues voire développées en regardant des films ou émissions de télévision en allemand. Internet est dans ce cadre un outil pratique (radios, TV...).
- Il est également possible, par le biais de l'OFAJ ou du Goethe-Institut, d'effectuer de courts et moyens séjours en Allemagne.
- Consulter quelques sites (Primlangue, Goethe-Institut...), des ouvrages traitant de pédagogie (dernières réformes pédagogiques : der Europäische Referenzrahmen // CECRL...), des méthodes du premier degré (*Lilli Marzipan*, *Tamburin*...) permet aux candidats d'avoir une vision plus claire des attentes possibles à l'égard de futurs enseignants.

Yves CHEVILLARD,
IA-IPR d'Allemand
Coordonnateur de l'épreuve d'Allemand

Françoise CADIER et Jörg ENGELHARDT,
Professeurs d'Allemand
Membres du jury